

PRIMATURE

CABINET



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

De Son Excellence Monsieur
Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO
Premier ministre, Chef du Gouvernement

Prononcée devant
l'Assemblée législative de Transition

27 décembre 2024

Monsieur le Président de l'Assemblée législative de Transition ;

Honorables députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Cet exercice constitutionnel, nous donne l'occasion de rendre un hommage mérité à toutes les forces combattantes : forces de défense, forces de sécurité intérieure, Volontaires pour la défense de la Patrie, et à toutes ces braves populations qui font preuve d'une résilience exceptionnelle depuis bientôt 10 ans.

L'occasion est également heureuse pour traduire nos vifs encouragements aux blessés de guerre et exprimer toute notre compassion et notre solidarité aux personnes déplacées internes ainsi qu'à toutes les personnes impactées par le terrorisme.

Monsieur le Président ;

Honorables députés ;

Mesdames et messieurs ;

Comme vous le savez, le 7 décembre dernier, il a plu à Son Excellence Monsieur le Président du Faso, **le Capitaine Ibrahim TRAORE** de me nommer à la haute fonction de Premier ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso.

Je voudrais en cet instant précis, lui traduire ma profonde gratitude pour la confiance placée en moi pour coordonner l'action Gouvernementale.

En acceptant cette lourde responsabilité, je mesure pleinement l'ampleur de la tâche qui m'attend et je m'engage sans réserve à œuvrer avec toute l'équipe Gouvernementale pour l'atteinte des objectifs de la Transition.

Je rends grâce à Dieu pour son infinie bonté, et demande au peuple burkinabè son soutien et son accompagnement dans l'exercice de cette mission. Je demeure convaincu qu'avec la veille et le soutien des représentants du peuple que vous êtes, nous ferons reculer tous les obstacles qui se dresseront sur le chemin de la marche radieuse du peuple burkinabè vers sa souveraineté totale.

Monsieur le Président ;

Honorables députés ;

Avant de vous présenter les grandes orientations de ma politique générale, je tiens ici à rendre hommage à mon prédécesseur, **le Docteur Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA**, pour son sens élevé du patriotisme, son engagement sans faille pour la libération de notre pays de toutes les formes d'impérialisme, et enfin pour tout le travail abattu à la tête du Gouvernement.

Monsieur le Président ;

Honorables Députés ;

La dynamique que notre pays a engagée depuis septembre 2022, arrive à un tournant décisif où le maître-mot sera désormais, l'audace d'agir vite et bien pour assumer avec fierté notre souveraineté, recouvrer courageusement l'intégrité de notre territoire et exploiter dignement nos ressources naturelles. Cela s'inscrit dans la vision tracée par le Président du Faso dans sa déclaration face aux forces vives de la Nation, le 11 juillet 2024, à la suite de la tenue des assises nationales du 25 mai sur la suite de la Transition. À cette occasion, le Chef de l'Etat a invité les forces vives de la Nation, à intensifier la guerre contre le terrorisme, tout en ouvrant les grands chantiers du développement en les fondant sur la valorisation de nos propres ressources.

Il me revient donc de prendre le témoin comme dans une course de relais dans le but d'accélérer et de renforcer la mise en œuvre des objectifs de la Transition et de ses actions prioritaires inscrites dans le Plan d'actions pour la stabilisation et le développement.

Honorables Députés ;

Ma Déclaration de Politique Générale décline dans ses grandes lignes ce que nous présentons au peuple burkinabè dans le seul et unique but de répondre à ses aspirations.

La vision, les valeurs et les grandes orientations que je vais bientôt déclinées, guideront l'action Gouvernementale, dans une logique de développement endogène durable, pour « *oser réinventer le Burkina Faso* », pour paraphraser le Capitaine Thomas SANKARA.

Notre passé récent nous enseigne que plusieurs facteurs ont dévié notre pays de sa trajectoire vers un développement durable, harmonieux et vertueux. La mauvaise gouvernance politique, administrative et économique, le manque d'exemplarité et surtout l'absence de positionnement idéologique ont eu pour conséquences, la perte de repères, l'effritement du tissu social et de la confiance des citoyens vis-à-vis des dirigeants.

C'est pourquoi, nous nous engageons à offrir au peuple burkinabè, une gestion ambitieuse et vertueuse fondée sur des valeurs endogènes pour un progrès véritable.

A cet effet, notre politique générale s'articule autour de huit (8) points majeurs, notamment :

1. lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
2. répondre à la crise humanitaire ;
3. assurer la souveraineté alimentaire ;
4. Promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption tout en engageant des réformes politiques, administratives et institutionnelles ;
5. créer un cadre de vie décent et soucieux de l'environnement ;

6. faire du capital humain et de l'emploi, des leviers du développement ;
7. œuvrer à la cohésion sociale et ;
8. consolider le rayonnement diplomatique du Burkina Faso sur la scène internationale.

1. Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale

Monsieur le Président ;

Honorables députés

La sécurité est la pierre angulaire de la marche de tout pays vers le développement. C'est pourquoi le terrorisme qui nous est imposé par les impérialistes a pour seul et unique but de freiner notre élan vers le développement et l'indépendance réelle.

Il faut analyser le contexte mondial du 21^e siècle caractérisé par des dynamiques géopolitiques et géostratégiques de plus en plus complexes et en constantes mutations, pour mieux comprendre ses répercussions sur la sécurité nationale, afin de dégager des choix pertinents et assumés.

C'est donc naturellement que la toute première orientation de notre politique générale, va consister à consolider toutes les actions entreprises sous le leadership du Président du Faso, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, pour vaincre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire.

La guerre qui nous a été imposée sera menée de manière plus intensive avec l'engagement de tous les Burkinabè.

Mon Gouvernement continuera de renforcer la montée de nos forces combattantes et leur puissance de feux sur le théâtre des opérations tout en optimisant le dispositif de renseignement afin de leur permettre d'intensifier les opérations de reconquête et de sécurisation du territoire national. Dans ce sens, le Gouvernement développera une industrie de Défense capable d'assurer une autonomisation de notre pays en matière de logistiques et d'équipements militaires.

Dans la dynamique de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le Burkina Faso, de concert avec les pays frères du Mali et du Niger, travaillera à opérationnaliser davantage la force conjointe afin d'accentuer les opérations dans l'espace AES.

Pour ce qui est de la sécurité intérieure, le Gouvernement veillera à l'acquisition d'équipements spécifiques pour la surveillance du territoire et à la construction d'infrastructures modernes afin d'améliorer le maillage sécuritaire.

La dynamique de coopération policière régionale, enclenchée au sein de la Confédération se poursuivra, mais aussi avec d'autres organisations internationales.

Je voudrais souligner que la lutte contre le terrorisme que nous menons se fait dans le respect strict des droits humains et du droit international humanitaire. Mon Gouvernement poursuivra les actions de formation et de sensibilisation des forces combattantes, notamment les forces de défense et de sécurité ainsi que les volontaires pour la défense de la patrie en vue de toujours garantir le respect de ces droits.

2. Répondre à la crise humanitaire

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

La crise sécuritaire que traverse notre pays a engendré une situation humanitaire sans précédent, marquée, jadis, par des déplacements massifs de populations. Cette crise a exacerbé la vulnérabilité des citoyens, affectant aussi bien les Populations Déplacées Internes (PDI) que les communautés d'accueil.

Les efforts du Gouvernement, de l'ensemble de ses partenaires, et la bravoure des combattants ont permis le retour **de plus d'un million de personnes déplacées internes**.

Dans ce sens, mon Gouvernement renforcera son soutien au retour et à la réinstallation des PDI dans leurs localités d'origine, en apportant un appui en logements, en vivres et en moyens de reconstruction. Il renforcera également, le soutien aux PDI et à leurs hôtes pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, à travers la mise en place de microprojets ainsi que l'accompagnement en matériels de production, de transformation et de conservation.

Nous avons été édifiés par la récente affaire du détournement de ressources en bande organisée dans la chaîne de l'action humanitaire et nous prendrons les mesures idoines pour une gestion rigoureuse et bien suivie des ressources destinées à ces personnes éprouvées.

D'ores et déjà, je voudrais vous rassurer que des instructions fermes ont été données au gouvernement à travers les inspections techniques pour diligenter un contrôle dans tous les Départements ministériels afin de s'assurer de la bonne utilisation des ressources.

3- - Assurer la souveraineté alimentaire

Honorables députés ;

L'insécurité alimentaire frappe encore des milliers de Burkinabè. Au cours des dix dernières années, le nombre de personnes qui ne disposent pas du minimum pour vivre dignement, a été multiplié par 45, passant de l'ordre de 44 mille à plus de deux millions.

Nos importations de produits alimentaires ont plus que triplé au cours des deux dernières décennies et les dépenses alimentaires représentent un des plus gros postes de dépense des ménages.

Il nous faut réduire, dans les brefs délais, la dépendance de notre pays vis-à-vis du reste du monde en matière d'alimentation.

Vaincre la faim sera un discours creux, tant que nous ne prendrons pas une ferme résolution d'augmenter nos capacités de production alimentaire.

La relance et le développement de l'économie de notre pays requièrent de la part du Gouvernement des efforts accrus d'accompagnement des secteurs de production pour atténuer les effets de la crise sécuritaire. Ils requièrent également le développement des infrastructures adéquates de soutien à la production dans les différents secteurs.

Pour ce faire, dans le **secteur agro-sylvo-pastoral**, je veillerai particulièrement à la consolidation des acquis de l'offensive agropastorale et halieutique qui a déjà permis de faire un taux d'accroissement de 18% de la production agricole entre 2023 et 2024.

Nous allons maintenir nos efforts pour la couverture totale de nos besoins alimentaires. J'accorderai un accent particulier aux chantiers des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation agricole, de l'accès aux intrants et au crédit ainsi que de la valorisation de nos productions agropastorales, halieutiques et fauniques.

Pour soutenir ces ambitions, je travaillerai entre autres :

- au renforcement des capacités de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-agricoles (ONBAH);
- au renforcement des capacités de la Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina Faso (SEPB) et de la Société Burkinabè des Intrants et Matériels Agropastoraux(SOBIMAP) pour répondre à l'engagement du Chef de l'Etat de mettre sur le marché au moins 500 000 tonnes d'engrais minéraux et organiques par an ;
- au renforcement de la production des intrants zootechniques, vétérinaires et halieutiques ;
- à l'amélioration de la couverture sanitaire des ressources animales et halieutiques ;
- à la mise en valeur et la sécurisation des zones pastorales ;
- à l'accroissement des efforts de mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines à travers la construction de nouveaux barrages et la réhabilitation de barrages dégradés ainsi que la réalisation des forages à gros débit pour l'irrigation ;

L'initiative de la reprise des unités de production d'aliments bétails (FASO GUULGO) et de valorisation des produits laitiers (FASO KOSAM), contribuera à booster le secteur de l'élevage et ses produits dérivés

4. Promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption

Monsieur le Président

La mauvaise gouvernance administrative, économique et politique est source de crises. Elle instaure la corruption, engendre des dysfonctionnements administratifs, favorise l'incivisme, élargit les inégalités et les injustices. Elle nuit à toute transformation et freine le développement.

L'absence d'un sens élevé de l'Etat et l'incivisme ont fini par banaliser les symboles étatiques et l'ordre dans la République.

Dans cette quête de bonne gouvernance, la promotion d'une justice crédible, indépendante et accessible à tous - le renforcement de l'autorité de l'Etat par la lutte contre l'incivisme, la corruption et les pratiques illicites - l'intensification des réformes, seront des objectifs majeurs du Gouvernement.

En matière de finances publiques, mon Gouvernement s'engage à s'inscrire dans une démarche de gouvernance vertueuse, fondée sur le principe de souveraineté. Et pour ce faire, j'invite chaque Burkinabè à s'inscrire dans cette dynamique. Il s'agira pour nous de poursuivre les efforts de modernisation de la gestion des finances publiques, de réduction du train de vie de l'Etat et de lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques de gestion.

Le Gouvernement intensifiera les actions de contrôles et d'investigations ainsi que la répression de la corruption. Il poursuivra l'opérationnalisation de la Commission de régulation des dysfonctionnements et ses démembrements dans l'administration, tout en réactivant les Conseils de discipline dont le dynamisme sera pris en compte dans l'évaluation des ministres, tout comme l'état de mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle.

Mon Gouvernement s'engage à une tolérance zéro, pour toute forme de corruption qui sera dénoncée et avérée !

Aussi, pour ce qui est de la mobilisation des ressources, les efforts engagés visant l'amélioration de la productivité du rendement de la fiscalité ont déjà permis de porter le ratio recettes fiscales sur PIB de 15,7% en 2021 à 19,3% en 2024. La dynamique sera poursuivie à travers l'optimisation de la mobilisation des ressources par le renforcement de la digitalisation du cadastre, appuyée par la refonte globale des textes régissant le foncier.

De même, un accent particulier sera mis sur l'assèchement des sources d'approvisionnement des terroristes en ressources de tout genre et la lutte contre le blanchiment des capitaux. En vue d'assainir le marché intérieur et de renforcer le civisme fiscal, mon Gouvernement intensifiera la lutte contre la fraude, le faux et la concurrence déloyale.

Du reste le ton a déjà été donné par Son Excellence Monsieur le Président du Faso lors des arbitrages budgétaires, et nous poursuivront dans cette lancée.

A ce titre, il s'agira d'intensifier les opérations de contrôle de présence des agents de l'Etat à leur poste, de déployer l'application « *Circuit intégré des missions (CIM)* » dans toute l'administration publique, de poursuivre le contingentement des acquisitions de véhicules par l'administration publique et le rationnement des activités délocalisées, d'organiser des opérations de contrôle des baux publics associées à la politique d'acquisition d'immeubles en vue de réduire les charges locatives de bâtiments et d'offrir à terme de meilleures conditions de travail aux agents publics.

Par ailleurs, la dynamique de développement du tissu industriel enclenchée en 2023 sera maintenue et renforcée à travers la relance effective des unités industrielles telles que la MINOFA et SN-SOSUCO à Banfora et BRAFASO dans la Commune de Komsilga, la poursuite des travaux de la société TEXFORCES, ainsi que le démarrage des constructions des industries nouvellement créées comme FASO RAILS.

Grâce aux instruments de financement de notre souveraineté économique mis en place à l'image de l'Agence de Promotion de l'Entreprenariat Communautaire (APEC), du Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social, de la Caisse des dépôts et d'investissements, le Gouvernement maintiendra les efforts de création de nouvelles unités industrielles, de prises de participation de l'Etat dans les entreprises stratégiques, d'octroi de prêts participatifs à des entreprises en difficulté et de crédits d'investissements aux petites, moyennes et grandes entreprises.

La gamme des appuis aux unités industrielles portera en outre sur la protection du marché national.

C'est le lieu pour moi de lancer un appel à chaque Burkinabè d'avoir une préférence pour le made in Burkina. C'est à ce prix que nous donnerons du sens à la politique de mise en place de ces unités industrielles de diverses tailles.

Monsieur le Président ;

Honorables députés ;

Dans le registre du développement local et de l'aménagement du territoire, le Gouvernement tirera les leçons des difficultés rencontrées sur le terrain, en impliquant davantage les populations à la base dans la prise en main de leur développement. Pour ce faire, des initiatives de développement communautaire seront promues.

Mon Gouvernement s'engage à rendre opérationnels les Comités de Veille et de Développement (COVED), afin d'accompagner les dynamiques de développement au niveau local.

Concrètement, dans le domaine de l'aménagement du territoire, le Gouvernement élaborera en 2025 la Stratégie nationale de résilience et de stabilisation des territoires.

Il mettra en place la police de l'aménagement et de développement durable du territoire afin de renforcer le respect des instruments de planification et de l'exploitation du territoire.

Enfin, il renforcera l'opérationnalisation de l'agropole de Samendeni et du technopôle pharmaceutique de Kokologho.

Monsieur le Président ;

Notre secteur minier se positionne aujourd'hui comme le pilier de notre économie. La relecture du code minier vise à accroître les retombées du secteur en faveur de notre pays. Mon Gouvernement s'attèlera à opérationnaliser les innovations introduites. Il faut noter qu'en 2024 le Gouvernement a acquis deux mines à savoir les mines de WAGHNION et de BOUNGOU, renforçant ainsi sa présence dans le secteur minier.

Par ailleurs, il attachera une grande importance à la conduite des actions suivantes:

- la réalisation de la cartographie des sites miniers artisanaux en vue d'un meilleur encadrement du secteur ;
- la poursuite de la collecte de l'or issu de l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée par la Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP) en vue de la constitution d'une importante réserve nationale d'or;
- le développement de sociétés minières nationales portées par des acteurs publics et privés nationaux ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur aurifère ;
- l'opérationnalisation des sites semi-mécanisés par la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB) et les promoteurs de droits burkinabè ;
- la réhabilitation des mines en fin d'exploitation, abandonnées ou orphelines.

Le secteur de l'énergie reste une priorité majeure. Le potentiel solaire est insuffisamment exploité et le déficit en matière d'investissement dans le secteur est important.

Les enjeux et les défis sont énormes, faisant de la problématique de l'énergie, une question fondamentale que nous allons traiter avec détermination. Il nous faut diversifier nos sources d'énergie, oser lancer des projets d'envergure à travers une politique nationale ambitieuse de maîtrise de l'énergie.

Mon Gouvernement travaillera à l'accroissement de l'offre d'électricité par le renforcement des capacités internes de production électrique. Cela passe par la construction de centrales thermiques, électriques et solaires, la poursuite du processus de développement du programme électronucléaire pour augmenter substantiellement l'offre énergétique.

Monsieur le Président ;

Honorables députés ;

En matière **d’infrastructures routières**, je ferai en sorte d’accélérer la mise en œuvre de projets routiers pour le désenclavement des différentes villes du pays. A cet effet, plusieurs routes seront bitumées ou réhabilitées, notamment les axes stratégiques pour la reconquête du territoire.

Pour ce qui concerne les pistes rurales, le programme pour 2025 est d’aménager 1000 kilomètres. Mon Gouvernement procédera également à la réhabilitation des voies et des ouvrages de franchissement endommagés du fait des inondations dans les différentes localités.

Dans le cadre de l’aménagement des routes et pour gagner le pari de la célérité et de la qualité, le gouvernement a initié, sur les orientations du Président du Faso, la mise en place des Brigades. Ces unités dotées de matériels de qualité et de personnels compétents, vont renforcer nos capacités d’intervention dans ce secteur stratégique. Il s’agira pour nous de rendre opérationnelles ces brigades dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, les efforts du Gouvernement seront maintenus par rapport à l’ambition d’expansion du transport ferroviaire à travers l’opérationnalisation de l’entreprise Faso Rail et la conduite des travaux de réhabilitation de la ligne de chemin de fer Kaya – Ouaga – Niangoloko.

Dans le sous-secteur du transport aérien, mon Gouvernement travaillera à :

- moderniser et à renforcer l’aéroport de Bobo-Dioulasso ;
- finaliser les travaux de l’aéroport de Donsin ;
- renforcer la flotte de la compagnie Air Burkina.

Honorables députés ;

Dans le **domaine de l’artisanat**, j’engagerai l’opérationnalisation du Centre National d’appui à la Transformation Artisanale du Coton à Bobo Dioulasso (CNATAC) et je renforcerai les capacités des artisans en vue de répondre à la vision du Gouvernement pour la promotion du Faso Danfani.

En matière de commerce, mon Gouvernement poursuivra les efforts de promotion de la consommation des produits locaux, d’approvisionnement régulier du pays en hydrocarbure à travers le renforcement des infrastructures de stockage tant à l’extérieur qu’à l’intérieur du pays et la diversification des sources d’approvisionnement en hydrocarbures. Enfin, dans ce sous-secteur, le Gouvernement intensifiera le contrôle des prix, des stocks et de la qualité des produits de grande consommation dans le but de lutter contre la vie chère. En tout état de cause, le Gouvernement se réserve le droit de prendre toutes les dispositions utiles pour garantir les approvisionnements et veiller au respect strict des prix sur le marché.

Les relations commerciales dans l'espace AES seront vivifiées en mettant en œuvre des projets structurants et intégrateurs dans les filières prioritaires.

Monsieur le président,

Nous sommes dans **l'ère du numérique**, secteur hautement stratégique pour le Burkina Faso. C'est pourquoi, un pan important de ma politique portera sur le développement des infrastructures de communications électroniques, sur l'amélioration de la gouvernance électronique et le renforcement des capacités infrastructurelles. Cela nous conduira à mener les principales actions suivantes :

- l'extension des réseaux large bande de communications électroniques dans 1000 localités;
- le rétablissement des réseaux et services de communications électroniques au niveau des zones jadis impactées par l'insécurité ;
- le renforcement de l'infrastructure du réseau de l'administration et l'interconnexion de 130 nouvelles structures publiques au RESINA ;
- la dématérialisation des procédures administratives et le renforcement de la sécurisation du cyberspace national.

Mesdames et messieurs ;

Mon Gouvernement fera de la **communication, de la culture, des arts et du tourisme** de véritables leviers de promotion des valeurs cardinales de référence, qui participent au rayonnement socio-économique de notre pays. Il s'agira pour nous de poursuivre et de renforcer la mobilisation des ressources culturelles endogènes, d'accompagner la créativité de nos artistes, d'améliorer l'accès des populations à une information saine, en vue de consolider leur résilience et leur confiance à l'Etat-Nation. Le Gouvernement renforcera les programmes d'appui aux industries créatives, culturelles et touristiques. Nous allons également poursuivre la construction et le développement des sites touristiques tels que ceux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, le mémorial Thomas SANKARA, le musée national.

Monsieur le Président,

Il vous souviendra que la Transition à travers la charte modifiée du 25 mai 2024 s'était engagée à prendre en main des réformes politiques, administratives et institutionnelles visant à renforcer la souveraineté nationale et à consolider l'Etat de droit.

Dans ce sens, le Gouvernement poursuivra la conduite des réformes requises dans le domaine de la justice afin d'y intégrer les mécanismes endogènes de règlement des différends. Par ailleurs, le

code des personnes et de la famille, le code de procédure pénale, la loi portant organisation judiciaire et le code pénal seront réformés afin de rendre accessible la justice au plus grand nombre des Burkinabè et de l'adapter à nos réalités socioculturelles.

Pour consolider les différents acquis en matière d'administration du territoire, les efforts du Gouvernement iront dans le sens d'un meilleur encadrement juridique des libertés publiques et religieuses et l'adoption de la loi relative au Conseil National des Communautés. Au-delà de l'institution de la journée dédiée aux coutumes et aux traditions, le Gouvernement travaillera à l'adoption de la loi portant statut de la chefferie traditionnelle et coutumière pour mieux renforcer sa contribution à la cohésion sociale.

J'engagerai la réflexion pour un redécoupage rationnel du territoire dans le but d'accroître la viabilité économique des régions et des espaces territoriaux.

L'urgence de la situation sécuritaire commande d'adapter notre dispositif d'état civil et le Gouvernement sollicitera votre Auguste Assemblée pour l'adoption d'une loi spécifique pour mieux encadrer cette matière.

5- - Créer un cadre de vie décent et soucieux de l'environnement

Honorables députés,

Une urbanisation planifiée et aux normes, la propreté de nos villes, la reforestation, les canalisations d'eaux sales et de pluies, la gestion optimales des excréta, sont autant de préoccupations que nous allons travailler à résoudre. Un environnement de vie sain dépend nécessairement d'un assainissement adéquat.

Notre ambition de donner aux Burkinabè et de léguer aux générations futures un cadre de vie décent reposera sur la promotion des logements sociaux collectifs.

Nous avons la ferme conviction qu'un Burkinabè bien logé est un citoyen plus productif au service de la Nation, quel que soit son secteur d'activité. La problématique de l'habitat et du logement sera une priorité pour mon Gouvernement. Dans ce sens, une stratégie de reconfiguration urbaine sera mise en œuvre afin de développer un habitat de qualité et résilient pour nos villes. Pour une meilleure croissance de nos centres urbains nous allons poursuivre la politique de restructuration des zones d'habitat spontané et d'apurement du passif foncier urbain.

En vue de l'amélioration de l'accès au logement décent, l'ambition de mon Gouvernement est de construire 50 000 logements d'ici à 2029, avec une priorité accordée aux habitats en hauteur dans un esprit de densification urbaine. Ce programme se réalisera sur toute l'étendue du territoire national notamment dans 61 localités. Outre Ouagadougou et Bobo Dioulasso, le programme concernera 11 chefs-lieux de région, 21 chefs-lieux de provinces et communes urbaines, 25 communes rurales ainsi que deux localités frontalières que sont Cinkansé et Dakola. La mise en

œuvre de ce programme sera facilitée par la mise en place de mécanismes financiers adaptés et la relance de la promotion immobilière dans de meilleures conditions grâce à l'opérationnalisation de la nouvelle loi régissant le secteur.

Aussi, mon Gouvernement mettra en œuvre des projets immobiliers d'envergure, notamment la réalisation d'un complexe intégré de la transition, constitué d'un immeuble à usage mixte de sept (7) niveaux, d'un marché moderne dit « marché de la transition », d'une cité de la renaissance de 300 logements à Bassinko et d'une ville nouvelle à Saaba.

Par d'ailleurs, l'apurement du passif issu de la promotion immobilière inadéquate, sera poursuivi. La première phase débutée en 2024 fera l'objet d'une évaluation afin d'apporter les ajustements nécessaires et d'entamer la seconde phase du traitement des préoccupations des populations impactées.

Dans le domaine de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, et dans l'optique de réduire les effets des changements climatiques sur le quotidien des populations, mon Gouvernement s'engage à :

- poursuivre la mise en œuvre du Plan d'actions pour l'Apurement des forêts, l'Accès à l'eau et à l'Assainissement et l'Aménagement paysager » dénommé « Opération 4A » ;
- adopter et mettre en œuvre l'initiative « La bataille de l'eau » dans le but de couvrir durablement les besoins en eau des populations sur tout le territoire national et soutenir la réinstallation et le relèvement des PDI dans leur localité d'origine ;
- accroître et valoriser durablement les ressources forestières et fauniques à travers la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative « Bataille pour le renforcement de la couverture végétale » ;
- éradiquer progressivement le péril plastique.

6- . Faire du capital humain et de l'emploi, des leviers du développement

Monsieur le président ;

La population de notre pays a triplé en quarante ans, passant d'environ huit millions en 1984 à vingt-quatre millions en 2024. Le taux de croissance démographique est d'environ 3% l'an. La frange la plus jeune représente 52% et le taux d'alphabétisation est de 29,7%.

Les conséquences socio-économiques d'une telle tendance sont catastrophiques, si la création de richesse n'est pas en adéquation avec une telle pression démographique.

Cette situation nous interpelle car autant les variables démographiques et la dynamique de la population peuvent impulser la réalisation des objectifs de développement, autant elles ont un impact sur les besoins sociaux à satisfaire en termes de logement, d'éducation et de santé.

La formation académique se révèle inadaptée aux besoins du marché de l'emploi. Nous allons changer de paradigme pour former plutôt des créateurs de richesses.

Nous allons investir dans le capital humain afin de renforcer son rôle décisif dans la transformation de notre pays. Il s'agit de dessiner une perspective heureuse pour la jeunesse en développant sa capacité à s'auto-employer.

Pour améliorer le bien-être des populations, mon Gouvernement va œuvrer au renforcement de l'accès de tous à l'emploi, à la protection sociale et aux services sociaux de base, que sont la santé, l'éducation, les sports et loisirs.

Dans le domaine de la santé, mon Gouvernement travaillera à assurer un plus grand accès des populations à des soins de santé de qualité et adaptés, quelle que soit leur zone de résidence, en renforçant l'offre de soins, les prestations des soins et services et la gouvernance de l'ensemble du système de santé.

Ainsi, l'offre de soins portera entre autres sur :

- l'accélération de la transformation des CSPS des chefs-lieux des communes en centres médicaux ;
- la finalisation d'ici à la fin 2025, des grands chantiers de construction et d'équipement de nouveaux centres spécialisés et de nouveaux hôpitaux;
- la réalisation de la transplantation rénale à court terme comme soin d'excellence et à coût abordable ;
- l'accélération de la transformation digitale du secteur de la santé en 2025.

En matière de prestations de soins et services, mon Gouvernement accordera une attention particulière aux groupes vulnérables à travers :

- le maintien des mesures de réduction des coûts des prestations et de gratuité des soins pour les femmes enceintes, les enfants de zéro à cinq ans, les personnes âgées et les Personnes vivant avec le VIH ;
- la valorisation de la médecine traditionnelle et le renforcement des services intégrés qui allient médecine moderne et traditionnelle dans les centres de santé ;
- la prévention par l'offre de nouveaux antigènes dont le nouveau vaccin contre le paludisme.

En droite ligne de la souveraineté sanitaire, nous nous attèlerons prioritairement à accélérer l'opérationnalisation de la Société FASO-PHARMA pour la production locale des médicaments essentiels génériques et autres produits de santé.

Au profit des PDI et de leurs hôtes, mon Gouvernement renforcera la mise en œuvre des mesures suivantes :

- l'approvisionnement continu en médicaments essentiels et équipements de base dans les formations sanitaires fonctionnelles, les postes de santé avancés et les cliniques mobiles dans les zones affectées ;
- l'accroissement des investissements sanitaires dans les zones reconquises afin d'assurer la continuité des soins et services essentiels de santé et de nutrition pour les populations ;
- la construction de postes de santé avancés, le redéploiement des équipes de professionnels de santé soutenues par les Agents de santé à base communautaire ;
- le renforcement de l'offre de soins et d'assistance en santé mentale.

Monsieur le Président ;

Honorables députés ;

Dans le domaine de l'éducation, mon Gouvernement s'attellera au renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation, en lien avec la vision de développement endogène prônée par son Excellence Monsieur le Président du Faso.

En ce qui concerne l'enseignement de base, il s'agira de mettre un accent particulier sur l'intégration des valeurs socioculturelles républicaines dans l'éducation à travers la prise en compte de nos savoirs et savoir-faire endogènes.

Le Gouvernement accordera une attention particulière :

- à la promotion de la cantine endogène qui sera bientôt encadrée par une loi ,
- à l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au préscolaire et au primaire,
- à la digitalisation des outils et des pratiques pédagogiques ainsi qu'à l'opérationnalisation des passerelles entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle.

Afin de doter les élèves de compétences pratiques utiles tout au long de leur parcours éducatif, l'initiation aux métiers dès l'enseignement primaire sera une priorité pour mon Gouvernement.

La création du Ministère de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique reflète la vision du Président du Faso, en faveur d'un système éducatif capable de mettre à la disposition du Burkina Faso, un capital humain de qualité et suffisamment compétitif à l'effet d'assurer une économie prospère et résiliente.

Au profit des élèves et apprenants qui continuent de subir la crise sécuritaire, le Gouvernement poursuivra ses efforts de construction d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA), d'octroi de

subventions aux élèves déplacés internes (EDI), de digitalisation des manuels scolaires et des guides pédagogiques.

Pour ce qui est de **l'enseignement supérieur**, notre ambition est de l'ériger en un système générateur de cadres compétents porteurs d'innovations pour stimuler le développement et surtout, faire de la recherche scientifique et de l'innovation, le moteur du développement économique et technologique du Burkina Faso.

Dans ce sens, les actions vont consister à :

- réorganiser le système de l'enseignement supérieur par la mise en œuvre de la carte universitaire à la prochaine rentrée académique avec un accent sur la spécialisation des offres de formation. En clair, les offres de formation dans ces universités seront fonction des potentialités économiques de la région.
- mettre en œuvre des filières prioritaires dans la formation et la recherche afin d'asseoir les compétences nécessaires pour un développement socio-économique ;
- réorganiser la Recherche par une meilleure implication des acteurs privés afin d'aboutir à des recherches impactantes ;
- incuber les étudiants dans la production agricole et halieutique dans les stations de recherche ;
- Construire et équiper un laboratoire moderne au profit des chercheurs

En matière de sports et de loisirs, les efforts du Gouvernement porteront sur la finalisation des travaux et l'homologation du stade du 4 Août avec l'aménagement et le bitumage des voies périphériques et d'accès au stade. En tout état de cause, nous mettrons tout en œuvre pour la construction d'infrastructures sportives modernes qui répondent aux standards internationaux. Dans ce sens, un stade moderne de 15 000 places sera construit à Bobo-Dioulasso. Il sera également organisé les Jeux de l'Alliance des Etats du Sahel ;

En matière de jeunesse, nous entendons mettre en œuvre des actions fortes de sensibilisation, de formation et d'éducation pour éviter que notre jeunesse soit un terreau fertile de recrutement au service de l'extrémisme violent, de la radicalisation et du terrorisme.

Dans le même sens, nous entreprendrons des initiatives pour booster l'employabilité des jeunes, le financement des projets et l'accompagnement pour la formalisation des unités économique informelles.

C'est dans ce sens que les trois fonds du Ministère en charge de l'emploi ont été fusionnés pour mettre sur orbite le **Fonds « Faso Kuna-Wili » (FKW)**. Ce Fonds se mettra à l'écoute des jeunes et des femmes afin d'appuyer les initiatives socio-économiques à travers des financements destinés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), aux groupements, et aux acteurs de l'économie informelle. Il vise un objectif annuel de vingt-cinq milliards (25 000 000 000) francs CFA en termes de financement de projets.

Par ailleurs, pour lutter contre les abus et garantir l'intérêt des travailleurs, nous allons prendre les mesures nécessaires afin d'assainir le secteur des sociétés de placement qui sont parfois les intermédiaires entre des entreprises et les demandeurs d'emplois.

En matière de promotion et de protection de la femme et de l'enfant, les actions de mon Gouvernement viseront l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle Stratégie nationale de promotion du genre couvrant la période 2025-2029 et le renforcement de la prise en charge psychosociale des survivantes et survivants des violences basées sur le genre. Aussi, une attention soutenue sera accordée aux actions de promotion de l'éducation sociale dans le but de renforcer la solidarité au sein des différentes couches sociales.

Honorables députés ;

Dans le domaine du travail et de la protection sociale, l'adoption d'un nouveau code du travail sera l'une de nos priorités.

La promotion du dialogue social sera poursuivie à travers la tenue régulière des cadres de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour garantir un climat social apaisé en milieu de travail, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Pour renforcer la sécurité sociale des travailleurs l'assurance maladie universelle sera une réalité afin d'améliorer l'accessibilité des populations aux soins de santé de qualité dans les meilleurs délais.

8- . œuvrer à la cohésion sociale

Monsieur le président ;

s'agissant de la cohésion sociale, mon Gouvernement s'engage à œuvrer à une vraie réconciliation des Burkinabè, celle des cœurs, des communautés les unes avec les autres à travers des concertations et des approches de promotion des valeurs endogènes consensuelles.

Par ailleurs, nous allons renforcer l'implication des autorités coutumières et religieuses en vue de l'implémentation de mécanismes endogènes de promotion de la cohésion sociale. Dans cette optique mon gouvernement va travailler à rendre opérationnelle le Conseil national des Communautés qui sera un précieux outil de renforcement de la cohésion sociale.

Je saisis l'occasion pour saluer l'engagement actif à nos côtés de nos dépositaires traditionnels et des notabilités religieuses dans cette quête d'harmonie sociale.

8. consolider le rayonnement diplomatique du Burkina Faso sur la scène internationale

Honorables députés ;

La diplomatie constitue pour nous un axe majeur, surtout qu'elle s'exerce de nos jours dans un monde de plus en plus fragmenté et multipolaire, mais en même temps interdépendant. Une série de changements majeurs, voire révolutionnaires, sont observables sur la scène mondiale. L'humanité vit aussi, malheureusement, une période marquée par le terrorisme avec ses multiples facettes dont l'influence et les effets néfastes dépassent souvent les capacités des États pris individuellement. Aucun pays ne peut vivre en autarcie.

Dans un tel contexte, nous devons faire en sorte que l'action diplomatique profite à notre pays et aux Burkinabè.

Depuis son accession à l'indépendance, notre pays a de tout temps bénéficié des appuis des partenaires pour la conduite de ses politiques. Toutefois, à y voir de près, l'aide que nous recevions n'était pas toujours respectueuse de notre souveraineté.

C'est pourquoi mon Gouvernement poursuivra l'élan entamé de la diversification des partenaires et des partenariats, dans le respect mutuel. Aussi, je m'engage à œuvrer au raffermissement de nos relations avec les partenaires respectueux de notre souveraineté et disposés à nouer des relations bilatérales mutuellement fructueuses.

S'agissant de l'AES, mon Gouvernement s'engage sans réserve à jouer sa partition pour en faire un instrument d'intégration économique et des peuples, un outil de libération, d'autodétermination et donc d'indépendance réelle et de progrès.

CONCLUSION

Au moment où s'achève ma Déclaration de Politique Générale, je suis optimiste pour l'avenir de notre pays.

J'en appelle au sursaut patriotique des Burkinabè pour assurer la mise en œuvre des grandes orientations afin de changer notre pays et de répondre aux besoins actuels et futurs de nos populations, réaliser leurs aspirations légitimes, garantir un avenir meilleur et profitable à tous.

J'y crois et ensemble nous y parviendrons.

J'y crois d'abord parce que nous pouvons abandonner nos intérêts égoïstes pour l'intérêt général.

J'y crois ensuite parce que notre pays n'a pas un problème de ressources mais plutôt un problème d'utilisation de ses ressources et de répartition des fruits de la croissance.

J'y crois enfin car nous sommes sur le chemin d'atteindre une masse critique de femmes et d'hommes capables de comprendre les subterfuges de l'impérialisme et partant, les enjeux du développement de notre chère patrie.

Œuvrons tous à faire du Burkina Faso une nation prospère, un havre de paix et d'épanouissement individuel et collectif.

Vive le Burkina Faso souverain, libre et prospère !

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Je vous remercie !



PRIMATURE DU BURKINA FASO
www.primature.gov.bf
<https://www.facebook.com/Primature.Faso>

DPG - Décembre 2024

